

## Organisation de visites durant la période des fêtes de fin d'année au sein de l'EHPAD, de l'USLD et de l'Unité Protégée

17/12/2021

L'évolution actuellement défavorable de la pandémie de COVID-19 nous conduit collectivement à redoubler de vigilance.

En dépit de ce contexte difficile et afin que les fêtes de fin d'année se déroulent dans les meilleures conditions possibles, les règles suivantes doivent être respectées :

- Présentation obligatoire d'un « **Pass sanitaire** » valide ou à défaut un test PCR négatif de moins de 24h
- Réaliser une **friction des mains** par solution hydroalcoolique à l'entrée et aussi souvent que nécessaire
- Compléter systématiquement le **formulaire de visite**
- Porter un **masque chirurgical couvrant le nez et la bouche** pendant toute la durée de la visite y compris en chambre
- La présence simultanée de **deux personnes au maximum** est autorisée en chambre

Le personnel du Centre Hospitalier sait pouvoir compter sur la compréhension des visiteurs comme sur leur engagement à respecter ces mesures essentielles de prévention et vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.